



FICHE TECHNIQUE COMITÉ ZIP LES DEUX RIVES

Projet en cours de réalisation

Fiches Technique : A-12
Date d'ouverture : Février 2003 **Date de mise à jour :** Décembre 2008

Enjeux :	<input checked="" type="checkbox"/>	Préservation et mise en valeur de la biodiversité
	<input type="checkbox"/>	Élaboration d'un code d'éthique
	<input type="checkbox"/>	Amélioration de l'accessibilité au fleuve
	<input type="checkbox"/>	Retour à la baignade
	<input type="checkbox"/>	Autres

Nom du projet : Conservation et mise en valeur du marais St-Éloi

Promoteur : Comité ZIP Les Deux Rives

Localisation : Marais St-Éloi, Municipalité de Batiscan

Problématique :

La Municipalité de Batiscan possède plusieurs points d'intérêts historiques. Le Vieux presbytère de Batiscan en est un bon exemple. Non loin de là se trouvent l'île St-Éloi et son marais. Historiquement, lors de la colonisation, l'île St-Éloi était complètement entourée d'eau et les bateaux venaient pour s'y abriter des vents de l'est. Aujourd'hui, le canal à l'est est ensablé liant l'île St-Éloi à la terre ferme et permettant la formation d'un milieu humide d'une valeur écologique inestimable.

Le marais de l'île St-Éloi couvre une superficie d'environ 25 hectares. Sa frontière nord est bordée par des terres agricoles et au sud on y retrouve des résidences. Un ruisseau permanent, le ruisseau St-Éloi, coule en son milieu d'est en ouest. Il est alimenté par deux ruisseaux provenant des terres agricoles environnantes. Le marais St-Éloi est inondé au printemps, pendant les mois d'avril, mai et juin par les eaux de fonte des neiges, les crues printanières et les marées. En période estivale, le milieu s'assèche graduellement et ne laisse que le ruisseau St-Éloi s'écouler au centre du marais, ainsi que quelques zones d'accumulation d'eau.

La végétation aquatique et riveraine y est abondante et la productivité est bonne. Le biologiste Daniel Bergeron, dans le cadre d'une étude, commandée par l'Association Sportive et Écologique de la Batiscan (A.S.E.B.) et le Service Canadien de la Faune (SCF), y a recensé une douzaine d'espèces de poissons, 11 espèces d'oiseaux de rivage et 18 espèces de reptiles et d'amphibiens. Ce site a été classifié d'important dans l'étude de Bergeron : Champlain-Batiscan-La Pérade, sites prioritaires à protéger.

L'intégrité biologique et la qualité du paysage du marais font, de ce site exceptionnel, la fierté des résidents riverains de l'île St-Éloi. C'est sous le mandat de ces derniers et de l'Association Sportive et Écologique de Batiscan (ASEB) que le Comité ZIP Les Deux Rives souhaite s'impliquer dans l'élaboration d'un projet visant la conservation et la mise en valeur du marais St-Éloi.

Solutions :

Le projet de conservation et de mise en valeur du marais St-Éloi se divise en trois phases :

La phase 1 consiste en une collecte d'informations sur le marais St-Éloi. L'information sera recueillie directement sur le terrain et dans la littérature. Un compte rendu sera produit à la fin de la phase 1. Il aura pour but de tracer un portrait actuel du marais, permettant de proposer une série de recommandations.

La phase 1 du projet comporte également le *nettoyage du marais*. Cette activité est effectuée par les participants du projet de nettoyage des berges de la rive Sud du fleuve St-Laurent par de la réinsertion sociale du comité ZIP Les Deux Rives, ainsi que par des participants associés à la société d'aménagement et de mise en valeur et du bassin de la Batiscan (SAMBBA).

La phase 2 du projet comportera un volet de sensibilisation auprès des différents utilisateurs du marais, principalement les résidents riverains, ainsi qu'un volet d'avant-projet de protection. Le site offre de nombreuses possibilités, en matière de protection, de conservation et de mise en valeur. En premier lieu, l'implication des propriétaires offre la perspective de procéder à une entente de conservation volontaire. Également, cette phase vise à mettre en place une étude pour évaluer les possibilités d'aménagement dans le but de conserver, protéger et mettre en valeur l'endroit.

La phase 3 du projet dépendra de la réussite de la phase II et de la volonté des propriétaires riverains. Selon l'implication des propriétaires, la phase 3 vise l'acquisition du statut de réserve naturelle du marais St-Éloi par l'option de conservation de déclaration d'intention. La juxtaposition des terrains du Vieux Presbytère offre également une belle opportunité de mise en valeur pouvant être mise en œuvre à la suite de la protection du marais St-Éloi.

Avantages :

La phase 1 du projet permet :

- d'évaluer la pertinence de la conservation du marais St-Éloi,
- de repérer la présence d'espèces menacées au Québec
- de confirmer le potentiel qu'offre le site, décrit préalablement par le biologiste Daniel Bergeron, au point de vue de l'habitat et de la diversité des espèces présentes.

Cette phase permet également de débiter les efforts de concertation avec les propriétaires fonciers et propriétaires agricoles et susciter leur intérêt pour la conservation du marais.

Le nettoyage du marais St-Éloi permet l'élimination d'un nombre considérable de déchets et favorise la qualité du paysage et de l'habitat. Cette activité permettra également d'établir un premier contact avec les citoyens de l'Île St-Éloi, les propriétaires riverains et les agriculteurs.

L'avant-projet de protection du marais St-Éloi (phase II) permet de faire valoir, aux résidents riverains, l'importance du milieu pour la conservation de la biodiversité et de son rôle dans le maintien de la qualité de l'eau. Au terme du projet, le Comité ZIP Les Deux Rives s'attend à une augmentation de la sensibilisation de tous les usagers du milieu.

Le statut de protection éventuel du site (phase III) contribuera à éliminer les menaces de destruction de la végétation et des habitats disponibles pour la faune et favorisera le maintien des espèces vasculaires désignées menacées potentiellement présentes dans le marais.

Faisabilité :

- Obtenir la permission des propriétaires entourant le marais et l'île St-Éloi pour le nettoyage;
- Trouver des personnes ressources pour prendre en charge les déchets amassés sur le site;
- Distribuer l'information sur les milieux humides pour sensibiliser la population;
- Mettre en œuvre une entente de conservation volontaire.

Partenaires visés :

- Le Comité ZIP Les Deux Rives;
- Association Sportive et Écologique de la Batiscan (A.S.E.B.);
- La Corporation du vieux Presbytère de Batiscan;
- Le comité des riverains de St-Éloi-Est;
- Les agriculteurs et riverains propriétaires;
- La Municipalité de Batiscan;
- La société d'aménagement et de mise en valeur du bassin de la Batiscan (SAMBBA);
- Le Maraîcher de Batiscan;
- Dépanneur Le Relais;
- Le Marché Trudel.

Coûts :

Les coûts du projet, pour la phase I, sont évalués à environ 24 000\$.

Les coûts du projet, pour la phase II, sont évalués à environ 66 695 \$ répartis selon le tableau suivant.

Fondation de la faune du Québec	20 278,40\$	30.4%
Programme Interaction Communautaire	18 144.40\$	27.2%
Comité ZIP Les Deux Rives	10 278,40\$	15.4%
Hydro-Québec	9 950,00\$	15%
Commandites	6 043,75\$	9%
Municipalité et gouvernement	2 000,00\$	3%
TOTAL	66 694,95\$	100%

Les coûts du projet, pour la phase III, restent à déterminer.

Échéancier :

La phase 1 a été réalisée à l'été 2004

La phase 2 devrait être réalisée à l'été 2005 pour se poursuivre jusqu'en 2006

La phase 3 devrait être réalisée à l'été 2006 pour se poursuivre jusqu'en 2007

Indicateurs d'atteinte de l'objectif :

- Approfondissement des connaissances sur les espèces présentes dans le marais St-Éloi;
- Sensibilisation de la population à la dynamique des milieux humides;
- Capacité à déterminer si un aménagement du marais est possible;
- Entente de conservation volontaire du marais St-Éloi;
- Statut légal de protection du marais St-Éloi.

Résultats phase I (été 2004) :

- Réalisation de la caractérisation qualitative du marais St-Éloi
- Nettoyage du marais St-Éloi
 - 6 verges cubes de déchet
 - Une douzaine de pneus
 - Sensibilisation de la population

Fiche technique A-12 : Conservation et mise en valeur du marais St-Éloi

Références :

Projet présenté par le Comité ZIP Les Deux Rives :
Jean-François Mathieu, Coordonnateur
Patricia Duplessis, Agente de projet

Notes supplémentaires :

Mars 2004, le programme Horizons Sciences verse une somme de 10 000.00\$ pour ce projet afin d'embaucher une biologiste qui a été engagée comme prévu en mai 2004, soit Madame Patricia Duplessis, Agente de projet. La phase 1 fut réalisée comme prévue. La phase 2 est présentement en cours d'élaboration.